

DU PRINCIPE MORAL DANS LA RÉPUBLIQUE,

DISCOURS

PRONONCÉ A LA FACULTÉ DES LETTRES DE LYON,

LE 11 MARS 1848.

Au début de cet enseignement, nous avons salué le génie de la France comme l'initiateur politique et moral des nations modernes. Nous avons signalé dans l'œuvre littéraire des deux derniers siècles une prédication incessante des vérités qui devaient transformer le monde social. L'art infécond de bercer les âmes en de vagues rêveries, de charmer les yeux par les couleurs et les images, de lancer la fantaisie loin des réalités, cette littérature sans conclusions pratiques qui suffit à d'autres peuples, elle n'avait pu satisfaire la conscience de nos grands écrivains; l'imagination fut toujours chez eux subordonnée à de plus mâles aptitudes. Dans cet immense atelier de la pensée humaine où Dieu distribue à chaque nation une tâche spéciale, « le génie de la France, disions-nous, est placé pour accomplir autre chose qu'une œuvre d'imagination et d'art pur; il est chargé d'éclairer les principes fondamentaux de la justice et du droit, d'introduire dans la politique les conséquences du christianisme, d'achever l'affranchissement de l'humanité. Pendant deux siècles, l'œuvre littéraire de la France depuis les Provinciales jusqu'à l'Emile, depuis Cinna jusqu'à Mahomet n'a été qu'un gigantesque plaidoyer politique, dont Rousseau fit la véhémence péroraison; plaidoirie tour à tour grave et légère, ironique ou enthousiaste,